

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAN LOGGING CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ALCI »

Siège Abidjan Cocody BCET, lot 45, ilot 3, Lot 45,  
Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN LOGGING CÔTE  
D'IVOIRE » en abrégé « ALCI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Géophysique de surface et subsurface; Mesure de paramètres physiques en forage; Recherche et développement dans le domaine de l'exploration minière; Etude et expertise géologique et hydrogéologique et géotechnique. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody BCET, lot 45, ilot 3, Lot 45, Ilot 3

Dirigeant(s) M SIEKOUA MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06356 du 02/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78137/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

